



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2013

Le vingt-sept mai deux mil treize, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le vingt et un mai deux mil treize, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger PERRIN, Maire.

Etaient présents : Roger PERRIN, Monique MIOT, Jacky DESNOUE, Marie-Christine FREGIS, Christine GOUBEAU, Paul MOREAU, Damien PARNAUDEAU, Jean-Luc GUINARD, Patrick CLISSON, Marie-France TALINEAU, Marylène GIRAUDON, Benoît PIRON.

Absents excusés : Armelle FAZILLEAU, Anthony PEIGNON.

La secrétaire : Monique MIOT.

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2013

Madame MIOT fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2013. Il est approuvé à l'unanimité.

Rapport des commissions communales et intercommunales

Concernant la commission « VOIRIE », Jacky DESNOUE informe l'assemblée que le tracteur est commandé pour la somme prévue au budget 2013.

Concernant la fourniture du RMA utilisé pour la réfection des routes, l'entreprise RACAUD a été retenue aussi bien par la Communauté de Communes que par la Commune.

Concernant la commission « BATIMENT », les travaux prévus pour la salle de réunion située en dessous de la mairie sont réalisés. La livraison des tables et des chaises a été effectuée la semaine dernière.

Concernant la Communauté de Commune, Paul MOREAU délégué au titre du PLUI, informe l'assemblée des remarques inscrites sur le registre d'enquête publique mis en place dans la commune pour l'élaboration du PLUI et des zones humides.

Amortissement des dépenses d'extension de réseaux Impasse des 2 sapins

L'extension de réseaux effectuée par le SIEDS en mars dernier, concernant l'Impasse des 2 sapins nous a été facturée 521,12 €.

Cette dépense d'investissement doit être réglementairement amortie. Monsieur le Maire propose une durée d'amortissement d'un an à compter du 1^{er} janvier 2014 et demande à l'Assemblée de se prononcer, avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Aménagement d'un City - Stade

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'engagement pris de réaliser l'aménagement d'un City - Stade sur le site actuel du terrain de football.

Après en avoir délibéré, il est décidé de réaliser la construction d'une salle multi activités couverte, en première partie et de commencer les travaux au 2^{ème} semestre 2013.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de déposer des demandes de subventions inhérentes à ce projet.

Financement des travaux du City – Stade

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal et propose de déposer des demandes de subvention auprès de divers organismes, dans le cadre de l'aménagement du City – Stade,

Le financement pourrait être envisagé de la manière suivante :

TRAVAUX PREVUS	En euros	FINANCEMENT	En euros
Maîtrise d'œuvre	21 250,00	CNDS	18 000,00
Travaux	250 000,00	FRIL	160 000,00
Mission CSPS	1 200,00	CAF	80 000,00
		PROXIMA ETUDE	2 397,00
		AUTOFINANCEMENT	65 453,20
TOTAL H.T.	272 450,00	TOTAL H.T.	272 450,00
T.V.A. (19,6 %)	53 400,20	T.V.A. (19,6 %)	53 400,20
TOTAL T.T.C.	325 850,20	TOTAL T.T.C.	325 850,20

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer, avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Choix du coordinateur CSPS pour le City - Stade

Une consultation a été lancée pour choisir un cabinet responsable de la coordination sécurité, prévention et santé pour la construction de la salle multi activités, sur le site actuel du terrain de football.

Après étude des offres reçues, lors de la commission d'appel d'offres du 10 avril dernier, il en ressort que la candidature de l'entreprise ACSOR est la mieux placée, par rapport à l'autre candidature, l'entreprise P.G.C.

Nomination d'un archiviste

Les archives communales n'ont pas été apurées depuis 1997. Il s'avère que de nombreux documents sont à jeter et d'autres à reclasser.

Ainsi la commune sollicite les archives départementales des Deux-Sèvres pour engager une mission d'archivage pour une période de 2 mois environ.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la secrétaire générale a reçu la visite le 30 avril dernier, de Madame Véronique PICHELIN des archives départementales pour effectuer un état de la situation des archives de la mairie.

Un compte-rendu de cette visite a été reçu en mairie le 11 mai 2013.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal doit décider d'engager un archiviste professionnel pour une mission d'archivage sur une période de 2 mois environ. Celle-ci débutera fin 2013.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer, avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Décision modificative

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les bordereaux émis pour l'alimentation électrique PVR route d'Azay réalisée par le SIEDS ont été rejetés par faute de crédits budgétaires insuffisants.

Monsieur le Maire propose de procéder au vote d'une décision modificative sur le budget 2013, comme suit :

COMPTES DEPENSES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
0204	2041582		SUBV EQUIP VERSEES - AUTRES GROUPEMENTS - BATIMENTS	+ 200,00
042	6811	OPFI	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	+ 200,00
			Total	+ 400,00

COMPTES RECETTES

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	21538	OPFI	AUTRES RESEAUX	+ 200,00
040	28041582	OPFI	DOT AUX AMORTS - AUTRES GROUPEMENTS - BATIMENTS	+ 200,00
			Total	+ 400,00

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer, avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Répartition du nombre de sièges au Conseil Communautaire

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de la Communauté de Communes reçu en mairie, relatif à la répartition du nombre de sièges du conseil communautaire qui siègera après le renouvellement des prochaines élections municipales en 2014.

Le nouveau mode de calcul propose de fixer le nombre de sièges selon les strates démographiques. Donc pour la commune de Saint-Pardoux le nombre de délégués titulaires passerait de 4 à 5 sièges.

Au vu de ces informations, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Adhésion CNAS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les agents titulaires bénéficient du CNAS (Comité National d'Action Sociale). D'après de nouvelles informations prises auprès du CNAS, les agents non titulaires ayant un contrat égal ou de plus de 6 mois dans la collectivité, peuvent adhérer à ce comité.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la secrétaire fera le nécessaire pour que les nouveaux agents soient adhérents au CNAS.

Indemnités pour le gardiennage des églises communales

Monsieur le Maire fait lecture aux membres de l'assemblée de la circulaire n° 11 envoyée par la Préfecture le 27 mars 2013 concernant l'indemnité de gardiennage à verser au prêtre.

L'indemnité pour l'année 2013 sera de 119,55 Euros, car Père POIDEVINEAU réside sur la commune de Mazières en Gâtine et visitera l'église à des périodes rapprochées.

Convention de prestations de service des poteaux incendies

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la convention par laquelle la commune a missionné le Syndicat des Eaux de la Gâtine pour réaliser l'entretien des poteaux incendie est arrivée à terme.

Le SMEG, par un courrier arrivé en mairie le 11 mai dernier, nous propose de reconduire celle-ci sur des bases similaires à la précédente.

La convention sera conclue pour une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature et renouvelée par tacite reconduction.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer la signature de cette convention, avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Devenir de l'ancienne déchetterie de Château-Bourdin

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la nouvelle déchetterie de Saint-Pardoux au lieudit la Croix des Vignes, est ouverte depuis le 13 mai 2013.

L'ancienne déchetterie située au lieudit la Bonnauderie est fermée depuis le 11 mai 2013 à 18h00.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du SMC (Syndicat Mixte à la Carte), avisant de mettre fin à la convention de servitude pour l'ancienne déchetterie. Le SMC propose que le domaine de l'ancienne déchetterie qui reste la propriété de la commune, soit remis à nu par leurs soins ou bien conservé avec ses aménagements.

Les employés communaux souhaitent garder les bacs mais ne sont pas intéressés par la petite cabane.

La cabane doit être enlevé et le site devra être totalement protégé par la pose d'un nouveau grillage..

Des bornes sélectives vont être sollicitées auprès du SMC pour être installées à Château-Bourdin.

Fiche de poste de l'agent d'accueil

Monsieur le Maire présente la fiche de poste de l'agent d'accueil à l'assemblée. Celle-ci décrit les missions principales de l'agent ainsi que les compétences et les capacités requises pour ce poste.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer, avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Demande de subvention

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu en mairie du Foyer Rural de Saint-Pardoux, sollicitant une subvention pour leurs activités d'un montant de 4 500 Euros.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée accepte de verser la subvention demandée à l'association, avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Courrier de Monsieur PILLLOT (Mets en vin)

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu en mairie de Monsieur Sébastien PILLLOT, locataire du local commercial « Mets en vin », relatif aux dégâts causés par les inondations successives des 4 octobre et 3 novembre à la cave.

Par celui-ci, Monsieur PILLLOT souhaite être exonéré du paiement des deux prochains loyers pour pallier à la perte du chiffre d'affaires subi.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée accepte d'indemniser pour un montant forfaitaire de 1 000 Euros Monsieur Sébastien PILLLOT, avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Demande d'achat de l'ancien lavoir à Château-Bourdin

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu en mairie de Monsieur et Madame Philippe MARTIN, relatif à une proposition d'achat d'un lavoir et du terrain situé autour, sur la commune de Château-Bourdin, rue de la douve.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée accepte la proposition de Monsieur et Madame Philippe MARTIN, avec :

- ❖ 12 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

Cependant, des précisions devront être apportées à la vente, pour la conservation en l'état du lavoir.

Informations et questions diversesa- Demande de DETR 2013 pour Château-Bourdin

Monsieur le Maire fait lecture du courrier envoyé par la Sous-Préfecture de Parthenay, nous informant que le dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2013 n'était pas retenu par manque de crédits disponibles.

b- Bail du Presbytère

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il souhaite revoir quelques points relatifs au bail du presbytère avec l'Association diocésaine de Poitiers. En effet, le libellé de la cour ainsi que la clause du garage ne correspondent pas à ce qui avait été décidé oralement.

c- Demande de gratuité de la Salle du Foyer Rural

Monsieur le Maire fait lecture du courrier envoyé par Monsieur Maurice DRILLEAUD, Président l' »Association Faire Revivre La Chapelle » pour une demande de gratuité du Foyer Rural pour organiser un déjeuner grillades le 23 juin prochain.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer, avec :

- 12 voix « pour »,
- 0 voix « contre ».

d- Etude pour le cimetière

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une étude pour l'aménagement du cimetière a été sollicitée auprès d'Alpha Géomètre. Un devis de 6 338,80 Euros est présenté concernant la mise en place d'un plan informatique pour l'ancien et le nouveau cimetière, ainsi qu'un plan d'aménagement du nouveau cimetière et la mise à jour de l'ancien avec la numérotation des emplacements.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer, avec :

- 12 voix « pour »,
- 0 voix « contre ».

e- Remerciement de l'association « Les Artsp'titsculteurs »

Monsieur le Maire fait lecture d'une carte de remerciement reçu en mairie de l'association « Les Artsp'titsculteurs » relative à la subvention accordée.

f- Demande de location du bâtiment commercial

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Eric GUINTARD de l'entreprise SETELEM souhaite visiter et louer le local commercial situé 1 route de l'Aumonerie d'une superficie de 173 m².

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer, avec :

- 12 voix « pour »,
- 0 voix « contre ».

Monsieur GUINTARD sera avisé de l'accord du Conseil Municipal pour une location à compter du 1^{er} septembre 2013 pour un loyer de 1,50 Euros Hors Taxe le m² soit 260 Euros par mois Hors Taxe.

20130005

e- City-stade : estimatif du cabinet COGNY

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception en mairie du devis du cabinet d'architecture Luc COGNY relatif à la construction d'une salle multi activités. Cet estimatif s'élève à 461 900 Euros alors que le budget prévu était de 321 250 Euros. Monsieur le Maire souhaite revoir Monsieur Luc COGNY pour lui demander des précisions sur ce projet trop élevé.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 0 h 15.

Le Maire,
Roger PERRIN

